Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 14 (1876)

Heft: 35

Artikel: [Nouvelles diverses]

Autor: G.H.C.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-183863

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PESK DE L'ABONNENENT:

Pour la Suisse: un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50. Pour l'étranger: le port en sus. On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Monsieur le rédacteur,

Le Conteur Vaudois possède un avantage qui lui est particulier, celui d'amuser ses lecteurs en les instruisant et en leur donnant quelquesois d'utiles et précieuses leçons. C'est, je crois, ce qui explique la faveur dont il jouit de plus en plus dans le public. J'en suis heureux, parce que j'ai la simplicité de croire qu'il est encore, dans notre vie nationale, bien des sphères dans lesquelles les leçons nous sont nécessaires.

Vous connaissez, monsieur le rédacteur, la dureté, l'absence de cœur avec lesquelles sont traités quelquesois les vieillards dans bien des localités. Vous savez combien la cupidité surtout a souvent poussé des ensants dénaturés à des procédés inhumains envers leurs vieux parents uniquement par l'appât d'une prise de possession et d'une jouissance hâtives du patrimoine qui doit leur revenir un jour. C'est, sans doute, à des faits de ce genre qu'on doit attribuer l'origine de ce dicton populaire: « Il ne faut pas se déshabiller avant d'aller se coucher. »

En voici un qui porte avec lui sa leçon salutaire. Puisse-t-elle être entendue en bien des lieux de notre pays.

Un des plus vénérables et des plus anciens fonctionnaires de notre administration cantonale, appelé par la nature même de son service à parcourir fréquemment nos campagnes, arriva un jour devant une ferme occupée par un mari, sa femme et des enfants. Ce ménage vivait dans une certaine aisance qui lui permettait d'offrir l'hospitalité aux rares amis qui venaient à passer. Au moment de son passage, notre fonctionnaire s'entend tout à coup appeler par son nom. S'étant retourné, il voit sur le seuil de sa porte un homme, jeune encore, qui l'invite à se reposer un moment. Répondant à cet appel, notre vieil ami entre dans la maison, trouve dans la chambre commune la femme et les enfants qui l'accueillent avec bonne grâce. La table était servie : c'était l'heure du dîner. Invité à prendre place et à accepter une part du repas, notre voyageur après un moment d'hésitation, accepte et jouit du plaisir de voir ce jeune ménage à la fois si simple et si heureux.

Mais une ombre au tableau devait bientôt attrister notre hôte. Dans un angle assez obscur de la chambre, autour d'une mauvaise petite table, était assis sur un méchant escabeau, un vieillard aux cheveux blancs, au visage amaigri, au regard d'une inexprimable tristesse. C'était l'aïeul de la famille, le vieux grand-père usé par le travail et par les années, qui, après s'être dessaisi de tout en faveur de son fils, espérait finir en paix ses jours au milieu des témoignages de l'affection et de la reconnaissance. - Il ne mangeait pas à la table commune : on paraissait humilié par sa présence. — Le repas commencé, un enfant de sept à huit ans apporte une sorte de grossière écuelle de bois, creusée assez profondément, dans laquelle le chef de la famille entasse pêle-mêle des aliments divers, liquides et solides, puis le tout est porté par l'enfant au vieillard qui reçoit sans mot dire.

On peut facilement se représenter le serrement de cœur dont fut saisi notre hôte à la vue d'un aussi ignoble spectacle. A peine put-il manger quelque chose de ce repas offert dans de telles conditions. Le repas fini, il remercia ses hôtes et partit le cœur navré.

A quelque temps de là, une course ramena le vieil ami au milieu de la même famille où une nouvelle invitation fut faite et acceptée. Mais quel ne fut pas son étonnement de voir à la table de famille, le vieillard décemment vêtu, avec un visage serein et heureux, prenant part à la conversation. Au départ, notre ami pria son hôte de faire quelques pas avec lui. « — Je suis heureux, lui dit-il, de voir qu'il s'est opéré dans votre intérieur un changement qui vous honore. Car autant que j'ai senti mon cœur serré en voyant, l'autre jour, comment vous agissiez avec votre vieux et respectable père, autant je suis réjoui aujourd'hui de le voir à la place qui lui appartient et qu'il n'eût jamais dû cesser d'occuper.

Ah! Monsieur, vous me confondez, lui répondit son interlocuteur, je confesse hautement mes torts et mon repentir! Voulez-vous savoir la cause du changement qui s'est opéré chez moi? Dieu m'a puni par où j'ai péché. Un jour, rentrant chez moi après mon travail, je trouvai mon petit garçon dans la chambre des outils de la ferme, chantant et travaillant avec ardeur à arrondir et à creuser un morceau de bois. Que fais-tu là, Auguste, lui dis-je en lui caressant le visage? — `« Oh! vois-tu, je m'amuse à faire une écuelle de bois, comme celle du grand-

père, pour quand tu seras vieux! » Voyez-vous, Monsieur, ces paroles furent pour moi comme un coup de foudre qui me frappa au cœur, et je ne doutai pas que ce poignant appel, avec tout ce qu'il renfermait de reproches, ne me fût adressé d'en haut par Celui qui nous dit à tous: Honore ton père et ta mère!

Le sauvage du tir fédéral.

Chacun se souvient du jeune sauvage exhibé dans une des nombreuses baraques du tir fédéral, où, roulant des yeux féroces, il dévorait la chair crue aux regards étonnés de ses nombreux visiteurs. Voici à cet endroit une petite anecdote assez plaisante. Trois messieurs, munis de brassards, décident, un beau soir, de faire le tour des baraques afin de s'assurer s'il ne s'y passe rien de contraire aux bonnes mœurs. Ils entrent quelques instants après dans la baraque du sauvage et demandent qu'on leur fasse voir cet homme extraordinaire.

« Mille excuses, messieurs, leur dit le patron; le jeune Calédonien ne sera visible que dans une

heure. »

— Veuillez nous le faire voir tout de suite; c'est au nom de la section de police que nous visitons les divers industriels de la place.

— Mais, messieurs, c'est impossible.... quelques préparatifs sont nécessaires avant la représentation, et si vous aviez l'extrême obligeance de repasser...

- Impossible. Si vous ne l'exhibez pas immédiatement, nous ferons fermer votre baraque.

- Messieurs.... je dois vous avouer.....

- Quoi? voyons, voyons!

— Eh! bien,... il est allé... faire une commission en ville!...

Tableau!

Ce soi-disant sauvage n'était, en effet, pas si redoutable, car deux jours après la clôture de la fête, il fumait sa pipe en face d'une chope de bière, tandis que son Barnum faisait procéder au déménagement.

Ceci nous remet en mémoire l'histoire d'un pauvre diable exhibé dans de pareilles conditions et sous la figure d'un naturel de la Nouvelle-Guinée, au tir cantonal de 1858. Cet homme, passé au plus beau noir, et le corps garni artificiellement de longs poils, montrait une rangée de dents qui faisaient frissonner les spectateurs du premier rang. Il dévorait aussi la viande crue qu'on lui tendait au bout d'un trident; il mangeait des étoupes, crachait du feu, et nul ne doutait de sa sauvage origine.

Le dernier jour du tir, l'huissier P. introduisait dans le bureau de M. Duplan, alors juge de paix, un individu, assez mal vêtu, qui réclamait l'appui de ce magistrat. Il formulait ses plaintes d'une manière si embrouillée que le juge n'y comprenait mot: « Vous pensez, monsieur, que je ne puis travailler comme ca; on abuse; on ne me paie pas... je ne puis me nourrir d'étoupes et de viande crue... je réclame la justice..... »

- Parlez plus clairement. Qui êtes-vous et que voulez-vous?
- Monsieur le juge, je suis le sauvage du tir cantonal.

Et après avoir exposé au magistrat ses divers griefs, celui-ci fut curieux de connaître comment cet homme avait été amené à pratiquer cette singulière industrie.

« Je suis Vaudois, dit-il, bourgeois d'Epalinges; et c'est dans le midi de la France que j'ai fait connaissance du patron, qui remarqua mes longues dents, mes larges épaules et qui pensa que je ne jouerais pas mal le rôle d'un sauvage dans sa grande cage de fer;.... mais, monsieur, j'en ai bientôt assez, je vous le promets. »

On sorda dè Payerne qu'étai po garda lé Bourbaqui à Colombi, étai lodzi tsi 'na villhe dama, io l'étai cranameint bin.

On dzo que l'avai déboclia son sat, ie trâuvé dein lo fond 'na saucesse dé taba recouquelhi, que son maîtré lai iavâi bailli dévant dé parti, ein lai deseint: « Vaique de quié boura ton tourdzon, l'est dau crâno va adi; quand nein mena la balla récolte dé l'an passa à Grandson ti cliaux que passavant desant: Ein vaique que va bonifii ci-sique d'Amérique. »

Noutron Djan se rappelave to cein, et impacheint dé vito l'agota; ie sabravé son taba su 'na balla trablia dé ci bio bou qu'on l'ai dit dé l'acajou avoué son gros couti ein fasein dai bocons on pou plie gros qué lo boutefat dé Boulogne, vo sédé.

Dein ci mîmo momeint arrevé la dama que coumeincé à crià: « Ah! Mon Dieu que c'est pourtant grossier! » Noutron coo l'ai repond cranameint: Perdena-mé-vo Madama, on vai prau que vo n'ai conniaité rein; per tsi no on lo troverâi onco trâu prin. J. K.

M. D..., de Lausanne, péchait la semaine dernière, au bout de la jetée d'Ouchy. Tout à coup il fut agréablement surpris en voyant le bambou de sa ligne fléchir et faire un plongeon significatif.

Plein d'émotion, il tire...

Mais la proie qui s'est laissée prendre à l'hamecon, résiste...

Le cœur de l'heureux pêcheur battait à se rompre. Enfin le bouchon reparaît, le pêcheur tire, tire encore et amène à fleur d'eau... une vieille botte à l'écuyère!

Furieux, il la décroche et prend aussitôt ses dispositions pour aller s'installer loin de ce lieu maudit

Mais un passant guoguenard, qui a été témoin de cette pêche inattendue, lui crie:

— Eh! monsieur, comment donc vous y prenezvous pour attraper comme ça des grandes bottes?

— Mon ami, répond l'autre, furieux, mais dissimulant sa colère, j'amorce avec des escarpins!!!